L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 FEVRIER 1872. — 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIRET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 29 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. de Fériet, à midi, à l'Hôtel St. Louis—dans la rotonde du [illegible]—Résidence en briques à trois étages, rue Bourgogne No [illegible].

Par E. Bager & Co., à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée—Vente sans réserve de bottes, souliers, brodequins, etc.

Par N. Vignié—Vente régulière de meubles au No. 123, rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse.

Par R. K. Montgomery, à sa salle d'encan, 67 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., dans leurs salles d'encan, No 33 de la rue de Chartres—linge, lingerie de messieurs, chapeaux, casquettes, malles, etc.

Par Voorhies, Audler & Co., dans leur salle d'encan, No 33, rue Vieille-Levée—505 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, Premier District, en face du poteau 15—portions de terre; au No 17 de la rue des Magasins—Jambons.

Chaussures à l'encan.—Aujourd'hui jeudi, 29 du courant, MM. Voorhies, Audler & Co. vendront dans leur salle d'encan de la rue de la Vieille-Levée No 33, 505 caisses de bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes, fillettes, jeunes garçons et enfants. L'assortiment est magnifique et comprend toute espèce de chaussures. La vente est à crédit et sans réserve et mérite l'attention du commerce de la ville et de la campagne. Pour les conditions, voyez l'annonce à la page des encans.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la grande vente à crédit et sans réserve d'un stock de marchandises sèches et de fantaisie, comprenant un assortiment magnifique, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, par le ministère de Vincent & Co, dans leur salle d'encan de la rue de la Douane Nos 28 et 31.

Jambons.—Jambons.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Jeudi.

Opéra—L'Ombre.
Académie.—Fleurs de thé.
St. Charles.—Stranger.
Variétés.—Divorce.
Odd Fellows.—Tom l'Aveugle.

Le Dernier Jour de la Législature.

Depuis que la Législature Warmoth s'est mise à légiférer, il nous a été assez difficile de suivre ses travaux, à cause de la confusion qui y règne, et nous ne pourrions, en ce moment, indiquer exactement tous les bills qui ont définitivement passé. Il nous faudra attendre l'ajournement pour débrouiller ce chaos, et pour pouvoir donner le résumé de la législation accomplie pendant cette session.

Il ne reste plus qu'une journée à la majorité sans avenir et sans scrupule que le gouverneur dirige, pour voter des lois. Ce que produira cette journée, nous ne saurions le dire, mais il est clair qu'elle ne nous promet rien de bon, si nous jugeons de la fin par le début. Il n'est pas à supposer que l'Esprit Saint sera descendu, pendant la nuit, pour éclairer et convertir la famille de mécréants qui obéit aux ordres de Warmoth, ni que ce dernier se sera avisé de changer, au dernier moment, sa politique.

Selon toute probabilité, nous nous réveillerons donc, demain matin, sous l'empire d'une législation aussi mauvaise, sinon pire, que celle qui existait il y a quinze jours, en ce qui concerne l'exercice des droits politiques, et avec un fardeau d'impôts plus lourd encore que celui qui a pesé si lourdement sur notre malheureux Etat depuis trois ans.

Dès que nous aurons exposé la situation politique et financière résultant de cette session si agitée et si funeste, nous examinerons l'attitude des différents partis et nous présenterons les suggestions qu'elle nous inspirera, avec la franchise et l'indépendance que nous avons toujours apportées dans l'expression de nos opinions, en prenant uniquement pour guides l'intérêt général et le salut de la Louisiane.

Il règne, en ce moment, une assez grande confusion dans les esprits; il y a un malentendu entre les divers éléments conservateurs. Nous essaierons de dégager la vérité des voiles qui l'obscurcissent et de trouver la voie qui doit nous faire sortir de l'imbroglio actuel et nous conduire au port de la délivrance. Aucune considération de parti ou de personnes ne pourra nous détourner de notre devoir, et nous nous efforcerons de rallier toute la population saine sous une seule et même bannière, celle de la réforme.

Théâtre de l'Opéra.—L'affiche annonce pour aujourd'hui la première représentation de l'*Ombre*, opéra-comique en trois actes, de Flotow, au bénéfice de Mme Dumestre.

Les principaux rôles seront chantés par Mmes Dumestre et Naddi, MM. Blum et Nolve.

Académie de Musique.—Nous avons eu le plaisir d'entendre, hier soir, Mlle Aimée dans le rôle de Boulotte de *Barbe-Bleue*. Cette artiste mérite réellement la réputation qui l'a précédée ici. Elle est gracieuse et jolie femme et elle a du talent comme chanteuse et comme comédienne. Elle a joué et chanté le rôle de Boulotte avec beaucoup de verve et de chic; son succès a été très franc. Il y a quelques jolies femmes dans la troupe de Mlle Aimée et nous avons retrouvé une ancienne connaissance, M. Albert Julien, dans le rôle du Comte Oscar qu'il a déjà rempli au théâtre de l'Opéra.

Ce soir, l'opéra-bouffe de Lecoq *Fleur de Thé*; vendredi, la *Grande-Duchesse*.

Excellent Whisky.—MM. Fairchild & Bingham, 91 et 93 rue des Magasins, ont vendu des milliers de barils de Whisky des célèbres marques de "Rosedale", "Ohio Belle" et "White Wheat", marques au moins égales à toutes celles que produit Cincinnati. La demande a été si considérable que le stock de MM. Fairchild & Bingham a été complètement épuisé il y a environ trois semaines. L'Ohio étant actuellement redevenu navigable, un nouvel envoi de 500 barils leur est arrivé, et ils seront désormais en mesure de remplir tous les ordres de leurs clients et du commerce en général.

☞ Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

Portraits photographiques.—L'établissement de M. Anderson, rue du Canal 135, est célèbre à la Nouvelle-Orléans et dans le Sud tout entier. Cette haute réputation est pleinement méritée. Les portraits de M. Anderson sont de véritables œuvres d'art, non seulement comme photographie, mais encore au point de vue du naturel de la pose et de l'entente des effets de lumière. On peut recommander spécialement au public les portraits "Sun Pearl" qui sont une spécialité de l'établissement.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 186 rue du Canal, chez M. S. Hedrecka.

Montres.—La maison A. B. Griswold & Co., au coin des rues Canal et Royale, a à vendre un grand choix de montres de tout genre au prix de l'or pour des billets. L'avantage est considérable, et nous signalons cette occasion aux acheteurs comme une occasion rare et dont ils devraient profiter.

55. 55. 55—Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de vente rue Royale, 139.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No 186, de la rue du Canal.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a eu quatre prix pendant que les autres n'en avaient qu'une dans toutes les foires du Sud depuis quatre ans. Allez la voir au nouveau local succursal de la Compagnie, rue Royale, 139.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Le trésorier du comité de la souscription, M. E. Merilh, de la maison Rochereau, nous prie d'annoncer qu'il est prêt à distribuer des listes pour la souscription ordinaire et la souscription mensuelle aux membres du comité et aux personnes qui désireront se charger de recueillir des souscriptions.

Nous continuerons à recevoir à l'*Abeille* les souscriptions ordinaires et mensuelles sur les nouvelles listes délivrées par le comité. Nous arrêtons notre première liste à la journée d'hier. Le total des six journées s'élève à $6,485 00. Nous prions les personnes qui ont souscrit sur cette première liste et qui n'ont pas remis en souscrivant le montant de leur contribution, de vouloir bien nous le faire parvenir, afin que nous versions entre les mains du trésorier le total ci-dessus. A partir de ce jour, le montant des souscriptions devra être versé immédiatement.

Nous publierons quotidiennement les souscriptions reçues au bureau de l'*Abeille* et hebdomadairement celles qui seront recueillies par d'autres personnes, au fur et à mesure des versements faits au trésorier.

Souscriptions recueillies au bureau de l'Abeille.

SIXIÈME JOURNÉE.
28 février 1872.

Lucien Mollo	$ 10 00
Jean Parès	3 00
Une dame âgée, veuve	5 00
A. Dunand	20 00
J. P. Sarrazin	100 00
Mme A. F.	10 00
Mlle A. V.	10 00
Jules Tardos	50 00
Jh. Brugère	10 00
J. J. Reiss	25 00
J. P. G. Lorrain, 15 francs en or	3 00
C. B. dame de la Bourgogne, 10 francs en or	2 00
Charles Gaulou ($1 par mois pendant la durée de l'occupation) 5 mois	5 00
Louis Thourot	5 00
E. Mondiegt ($5 par mois pendant la durée de l'occupation)	5 00
Total	$ 263 00
Montant des premières listes	6,222 00
Total des six journées	$6,485 00

Législature de la Louisiane.

Mercredi, 28 février 1872.

Sénat.—La séance est ouverte à midi.

M. Jenks appelle l'attention du Sénat sur la loi relative à la Compagnie du Chemin de fer du Nord de la Louisiane et du Texas. Après une vive discussion et malgré l'opposition de M. McMillan, la loi est adoptée par 26 voix contre 5.

Pour—Anderson, Antoine, Barber, Bowman, Butler, Campbell, Coupland, Daigle, Futch, Gallup, Harris, Herwig, Ingraham, Jenks, Kelso, Noland, O'Hara, Ray, Smith, Swords, Sypher, Thompson, Todd, Twitchell, Whitney, Wilcox—26.

Contre—Blackman, Hunsacker, Lynch, McMillan, Thomas, Pinchback—5.

M. Campbell demande la suspension des règlements pour statuer sur le rapport du comité des élections dans l'affaire Pollard vs McMillan.

Le Sénat consent, et après la lecture du rapport, un vote unanime confirme l'élection de M. McMillan.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la loi des appropriations générales.

La question du paiement des intérêts sur les bonds de quelques chemins de fer ayant été incidemment soulevée, M. Pinchback cède le fauteuil à M. Ingraham, et prend la parole.

Il fait allusion à la manière dont les personnes de couleur sont traitées sur les chemins de fer, notamment dans les trains de la Compagnie de Chattanooga qui appartient à des gens du Nord. Pourquoi, dit-il, ne leur accorderait-on pas les mêmes privilèges qu'aux Anglais, aux Irlandais, aux Allemands et aux Malais. Des promesses ont été faites; si elles ne sont pas remplies, la population de couleur perdra confiance dans ses amis du Nord. Les gens du Sud sont durs pour cette population, mais ils ne la trompent pas. Ce qu'ils promettent, ils le tiennent.

L'Assemblée générale a voté des lois; ces lois sont restées à l'état de lettres mortes. Si cette situation se prolonge, il faudra examiner s'il ne serait pas préférable de s'entendre avec les gens du Sud, que de se laisser leurrer par ceux du Nord.

M. Pinchback ne veut pas, dit-il, faire un discours sur l'égalité de droits civils. Il a simplement pour but de poser la question de savoir si, désormais, l'intérêt de la population de couleur n'est pas de s'allier avec les hommes du Sud.

M. Blackman à M. Pinchback: Qui croyez-vous être aujourd'hui vos meilleurs amis, les hommes du Sud ou ceux du Nord.

M. Pinchback: Quand j'aurai éprouvé les gens du Nord un peu plus longtemps, je vous le dirai.

Après le discours de M. Pinchback le Sénat vote les diverses sections de la loi, et charge le secrétaire de porter le bill à la Chambre pour qu'il reçoive la sanction d'un double vote.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du soir—La séance est reprise à 7 heures.

La loi de la consolidation des bonds de l'Etat et des licences est votée sans amendement.

M. Harris, président du comité général, auquel sont référées les lois d'intérêt local déjà passées par la Chambre, fait son rapport sur une trentaine de projets, que le Sénat adopte.

La loi d'incorporation de l'Académie des arts, des sciences et de médecine de la Louisiane est adoptée, ainsi qu'une autre loi ayant pour objet l'établissement d'un hôpital pour la petite vérole et autres maladies contagieuses.

Un membre propose d'examiner la loi de la consolidation des fonds de la ville.

Le Sénat y consent.

Il se forme en comité exécutif et aussitôt après la reprise de la séance publique, vote l'ajournement.

Chambre.—La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence du speaker Brewster.

La Chambre adopte la résolution commune du Sénat interdisant la présentation d'aucune loi ou résolution pour allocation de fonds, après trois heures de l'après-midi demain.

La loi ayant pour objet la consolidation de la dette flottante de la ville est adoptée par 67 voix contre 8. Cette loi dispose que la dette flottante sera convertie en bonds portant intérêt à 6 pour cent par an. Elle fixe aussi une taxe pour l'entretien de la police métropolitaine et contient plusieurs amendements à la charte de ville.

Le comité des voies et moyens fait son rapport sur une loi d'appropriation générale. Notons une particularité de cette loi: elle autorise le surintendant des Ecoles publiques à prélever ses appointements ($5000) sur le fond affecté à l'entretien des écoles, tandis que les autres fonctionnaires sont payés en warrants lorsque le Trésor n'a pas d'espèces.

Le bill du Sénat sur la police métropolitaine est indéfiniment renvoyé.

M. Gartskamp, du comité des chemins de fer, présente son rapport sur une loi à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Vidalia, Rivière Rouge et Texas. L'Etat accorde une subvention à la compagnie; et celle-ci s'engage: à construire une voie partant de Vidalia (paroisse Concordia) en face Natchez, se dirigeant sur Alexandre (paroisse Rapides) et de-là vers le Texas—à commencer ses travaux dans un délai de trois ans après le vote de la loi.

Voici les noms des incorporateurs: MM. Owen Mayo, J. W. Young, George W. Green, H. H. Harris, L. D. Aldrich, S. M. Preston, A. V. Davis, Wade H. Hough, Samuel H. Lambdin, Thomas Reber, G. Spencer Mayo, Wm B. Spencer, John Rowle, Wm. T. Martin, A. T. Bowie, Paul A. Botto, D. L. Rivers, Noah Reddick, L. C. Spencer, J. H. Bostner, Freeman Breithaupt, T. A. Moore, T. C. Manning, H. S. Lowe, Patrick O'Hara, Henry Boyce, Sam'l S. Bowman, J. Fridler, H. Clay Staples, Nathan Lorie, G. J. King, A. J. Sexton, A. G. Ober, F. A. Hunt, G. B. Lond, E. J. Anthony, David Young, et George Washington.

La loi du Sénat ayant pour objet de donner les Water-works de la ville à la Compagnie "New Orleans Water-works Company" est lue pour la deuxième fois. Proposition est faite de suspendre les règlements pour procéder à la troisième lecture. La Chambre refuse par 65 voix contre 19.

La Chambre vote ensuite les lois ci-après:

Loi d'incorporation du chemin de fer de Vicksburg, Shreveport et le Texas.

Loi faisant du Mardi-gras une fête légale.

Loi pour venir au secours des victimes de l'incendie de Monroe (paroisse Ouachita).

La séance est levée à 4 heures.

Séance du soir—La séance est reprise à 7 heures.

La Chambre refuse la suspension des règlements pour la troisième lecture de la loi des waterworks—59 voix contre 20.

Elle se constitue en comité général et reprend la discussion de la loi d'appropriation sans conclure.

A la reprise de la séance, M. Dewees demande la suspension des règlements pour voter sur cette loi.

La Chambre refuse d'accéder à sa demande et vote l'ajournement.

La séance est levée.

Et une trouvaille du même journal:

Dans une liste de souscription pour le rachat du territoire, on trouve:

Mlle Léonora, figurante, une soirée de travail.... 25 fr.

Cette modestie-là rend rêveur!

Température.—C. Duhamel, opticien, 28 février.

	Fahrenheit	Centigr.
8 heures A. M.	65	18
Midi	73	22
3 P. M.	74	23
6 heures P. M.	70	21

ADRESSE
— du —
Comité Central Démocratique d'Etat,
— au —
PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Le premier objet du comité en convoquant une Convention à une époque plus rapprochée que celle qui eût été déterminée, sous l'empire de circonstances ordinaires, est d'assurer et d'effectuer une organisation complète du parti démocrate dans tout l'Etat. La réalisation de ce résultat, comme élément de succès, est d'une importance trop grande pour admettre aucun délai, et la nécessité de rendre cette réalisation immédiate est rendue plus urgente encore par l'état actuel et l'usage qui sera probablement fait de la législation sur l'enregistrement et les élections.

Nous avons fait tous nos efforts pour obtenir une modification des lois sur ce sujet et des lois analogues, dans le seul but de rendre au peuple son droit de se gouverner lui-même. Les pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif a été armé, l'usage corrupteur fait du vaste patronage dont il dispose, l'audace et la fréquence de ses actes d'usurpation pour frapper les hommes de son propre parti qui refusent de devenir ses adhérents personnels, ses actes réitérés de trahison politique envers la race de couleur, dont les votes l'ont élevé au pouvoir, tout s'est combiné pour enhardir dans l'esprit des adversaires républicains du gouverneur les plus sérieuses appréhensions.

Des membres démocrates de l'Assemblée générale étaient numériquement trop faibles pour lutter, sans l'aide des votes républicains, avec le parti de l'Exécutif dans l'Assemblée Générale. Le gouverneur Warmoth avait réussi à faire abroger l'article de la Constitution qui le rendait inéligible pour un second terme, et, en vue de son isolement politique, par la défection des votants de couleur, il était devenu manifeste que l'abandon par lui d'aucun de ses pouvoirs politiques ou de son patronage, équivaudrait, en pratique, à son abdication. Ceux-là ont été bien aisément ou volontairement déçus qui ont pensé qu'il pouvait, personnellement ou politiquement, permettre qu'on modifiât une seule loi dans l'intérêt du peuple. L'opinion qu'avait tout d'abord votre comité que le maintien de toutes ces lois infâmes et oppressives était indispensable à l'existence politique du gouverneur, s'est trouvée justifiée par le fait que, bien que la Législature, avec les deux Chambres en nombre, ait été, depuis deux semaines, occupée à légiférer, avec une majorité qui obéit servilement aux ordres de l'Exécutif, ce dernier a réussi, comme il en avait eu l'intention, à violer toutes ses protestations de foi en faveur de la réforme et déjouant tous les efforts tentés dans la Législature pour obtenir des réformes. Il ne nous restait plus d'autre alternative que de nous engager dans une constitution flagrante avec le gouverneur pour résister par la fraude à la volonté populaire et pour nous imposer la honteuse humiliation de l'élire gouverneur, ou bien d'essayer d'obtenir par des moyens honorables le remède désiré pour notre population.

Ces vues et ces considérations nous ont portés à approuver et à endosser cordialement l'arrangement temporaire fait avec les républicains anti-warmothistes dans le but d'obtenir certaines réformes spécifiées. Cet arrangement n'entraînait qu'une obligation de voter dans les deux Chambres de la Législature et ne gênait en rien la liberté d'action de ceux qui y adhéraient. Aucun parti n'a demandé ni accordé de compromis de principe. Dans les propositions arrêtées on a pris toutes les précautions pour qu'aucune signification politique ne pût être attachée à cette coalition pour la réforme. La coalition devait prendre fin, comme elle a pris fin, par la limitation même de son objet, et chaque parti est sorti de cette combinaison d'efforts, sans que sa conduite passée eût affaibli son intégrité politique, modifié son attitude politique, ou compromis les fins vers lesquelles il tend.

Il est inutile de récapituler les procédés révolutionnaires auxquels le gouverneur a eu recours, telles que la prise de possession par les armes d'une branche légale du gouvernement, la convocation d'une session extraordinaire au moment où l'Assemblée générale était en session régulière et en n'en donnant avis qu'à ses adhérents personnels, l'envoi de réquisitions réitérées au commandant local des troupes des Etats-Unis, l'expulsion par la force armée du Président légal de la Chambre et d'un grand nombre de membres.

Nous ne mentionnons ces actes sans précédents que pour rappeler au peuple que le gouverneur n'a pas hésité et qu'il n'hésitera pas à prendre l'initiative d'une révolution au milieu de nous toutes les fois qu'il découvrira quelque autre obstacle, par des moyens légaux et constitutionnels, contre ses prétentions personnelles.

Si, aujourd'hui, le peuple n'a pas le moyen de contrôler la législation, il est du moins en possession de [illegible] et les moyens d'en [illegible] la perspective d'une élection turbulente en novembre, la responsabilité en retombe sur ceux qui ont, mis leur confiance dans le gouverneur Warmoth, lequel a eu le temps, l'occasion et le pouvoir, mais non l'intention d'accéder aux demandes du peuple. Nous avons le triste devoir d'enregistrer le fait que la cause secondaire de notre impuissance à obtenir les résultats avantageux que nous poursuivions, a été la défection de ces sénateurs et de ces représentants qui, mandataires de constituants démocrates, ont suivi le gouverneur dans la politique de l'ennemi de leur peuple.

Cette convocation d'une convention n'est faite ni dans un esprit de parti, ni pour maintenir ou défendre la prédominance de l'attachement à un parti politique. A une époque où les intérêts matériels de l'Etat ont été le champ dans lequel se sont exercées les déprédations et les vols de la Législature et de l'Exécutif, où chaque foyer, dans l'Etat, est affligé par la ruine qui a été le résultat de la législation des dernières années, où le peuple et le pays sont également les victimes de la spoliation législative et exécutive, la question qui absorbe tout est celle de la taxe et où le cri universel du peuple est d'être délivré immédiatement des mauvaises administrations locales et d'Etat, le devoir dicté par le patriotisme est de faire taire la voix d'un simple intérêt de parti.

Le parti démocrate, se composant de ceux dont les intérêts matériels sont profondément et directement affectés par une mauvaise administration, est, par le fait même de son existence, un parti de réforme. Son but, son objet, son esprit, son principe cardinal, son programme, c'est la Réforme. La vigueur de ses attaques incessantes contre la corruption est le moteur de son action politique, et sa réprobation énergique ira frapper les fonctionnaires corrompus, qu'ils soient des républicains ou des démocrates sans conscience. Son organisation puissante peut être employée avec efficacité comme agence pour accomplir la réforme.

Le parti démocrate a, maintenant, une vaste organisation politique qui, mise en mouvement, portera, comme elle l'a fait précédemment, la terreur au milieu des spoliateurs actuels d'un gouvernement corrompu, et cette organisation comprend les classes actives, énergiques, qui travaillent et qui votent, de notre population. Le nom, dans la lutte prochaine, ne sera qu'un symbole, son cri de ralliement, sa devise politique sera la Réforme, car, bien que le parti démocrate tienne à ses principes vénérés et qu'il entende accorder l'attention voulue à la politique nationale, il témoignera son appréciation de ses devoirs envers le peuple en recommandant à celui-ci de considérer le renversement du gouvernement actuel d'Etat comme la question dominante et de subordonner l'intérêt qu'il doit prendre à la politique fédérale, à la délivrance de notre Etat opprimé par un mauvais gouvernement local. La nécessité de l'unité et de l'harmonie n'a jamais été plus impérieuse qu'en ce moment. Le parti démocrate, ayant la conscience de son pouvoir politique et résolu à ne pas abandonner la haute mission qui lui incombe de rendre au peuple le droit de se gouverner lui-même, ne se laissera pas étourdiment entraîner dans des expériences politiques soudaines ou mal conçues, pas plus que le peuple ne se montrera disposé à accepter la suggestion de la dissolution du parti démocrate, suggestion émanant d'un parti dont les seuls antécédents sont sa naissance inopportune.

Il est une question d'intérêt vital pour le peuple, sur laquelle le parti démocrate prendra une attitude décidée. Après l'enregistrement et lorsque les votes seront donnés, des moyens seront adoptés pour en connaître avec certitude le résultat. Chaque candidat, démocrate ou républicain, blanc ou de couleur, a droit à l'emploi auquel il a été élu par le peuple. Toute section de la loi d'élection qui laisse à la discrétion d'un Bureau d'individus le pouvoir de changer ce résultat est *véritablement dans ces derniers, dans son application et dans son objet et elle doit être traitée par le peuple comme n'existant pas sur le livre des statuts.*

Si la législature s'avisait de passer une loi décrétant qu'il n'y aura pas d'enregistrement, pas d'élection, et qu'un Bureau de cinq personnes fût nommé pour choisir votre gouverneur, vos représentants et les autres fonctionnaires, le peuple flétrirait une pareille loi [illegible] [illegible].

Si le Congrès passait une loi créant un Bureau de parti pour retenir des électeurs présidentiels du compte des votes, est-ce que le peuple des Etats-Unis permettrait à ce Bureau d'annuler son [illegible] [illegible]

[illegible]

M. B. Bonner,
Président du comité central démocratique.
THOMAS [illegible], Secrétaire.

PAR LE TELEGRAPHE.

[illegible]

Vote sur l'introduction des matières premières en France.

Protestation probable de certaines Puissances.

Bruit d'une alliance entre Berlin et Rome.

Croisière de navires de guerre contre les Bonapartistes.

Le comte de Chambord mal reçu par le peuple de Hollande.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

St-Pétersbourg, 28 fév—Le baron Von Offenburg, nouveau ministre russe aux Etats-Unis, est parti pour Washington aujourd'hui.

Londres, 28 fév—Les puissances européennes qui ont des traités avec la France enverront sous peu une protestation à Versailles contre la taxe sur les matières premières.

Paris, 28 fév—Les autorités diplomatiques pensent que la réponse américaine sera d'un ton conciliatoire que la note de Granville et que l'Angleterre soumettra la question des réclamations indirectes à la commission arbitrale de Genève.

L'Allemagne fait savoir à la France qu'elle acceptera des payements anticipés à 5 pour cent d'escompte, ce qui sauvera, sur telle somme donnée, 20 millions de francs.

Trois navires de guerre croisent dans la Manche pour garder les côtes de France contre les Bonapartistes.

Le comte de Chambord a été sifflé par la population de Dordrecht.

La Patrie assure que la mission du prince Frédéric Charles de Prusse à Rome est de contracter une alliance entre Berlin et le gouvernement italien.

La santé de l'empereur Guillaume s'améliore.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 28 fév—On considère comme possible l'échec du traité de Washington et que ce traité tombera les relations entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud.

Le comité des voies et moyens fera un rapport pour laisser le tarif sur le riz dans le *statu quo*.

Sénat—M. Logan a présenté le rapport de la majorité contre et M. Carpenter le rapport de la minorité pour la réclamation d'Abbott comme représentant au Sénat de la Caroline du Nord. Les deux rapports sont envoyés à l'impression. Il s'agit de savoir si les votes donnés pour un candidat éligible sont nuls.

L'affaire de la vente d'armes à la France a été reprise et discutée.

On vote sur la motion de M. Trumbull pour reconsidérer le vote adoptant l'amendement de M. Conkling ordonnant qu'une enquête soit faite sur la question de savoir si un membre, sénateur ou citoyen, avait eu des communications avec quelque agent de gouvernement étranger. La motion échoue par 28 contre 19. Les républicains qui ont voté pour la reconsidération sont Ferry du Connecticut, Logan, Sprague, Trumbull et West, Sumner et Schurz n'ont pas voté.

Chambre.—La question de la vente d'armes est reprise.

Une résolution d'enquête sur le traitement fait aux Cubains à la Havane est adoptée. M. Townsend présente une résolution déclarant que le Président devrait ouvrir des négociations tendant au retrait de la réclamation pour les dommages considérables. Plusieurs objections sont faites et la résolution est retirée.

Une résolution d'enquête sur la vente d'armes et l'usage qu'en a fait de l'argent en provenant, passe.

Washington, 28 fév—M. Scott a introduit au Sénat un bill supplémentaire à l'acte du 3 mars 1871, incorporant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, du Texas. Le bill porte que le nom de la dite corporation sera changé en celui de la Compagnie du chemin de fer du Sud, Pacifique et Texas, et donne à la Compagnie le pouvoir d'émettre des bons de construction, et de terre, autorisés par la section 11e du dit acte, pour tel montant qui sera jugé nécessaire pour les contracteurs et l'équipement; et pour comprendre dans les hypothèques garantissant lesdits bons de construction, toutes les terres ou portion des terres concédées, et dans les hypothèques garantissant les bons de terre, toutes terres restant non employées comme sécurité, pourvu que le montant des bons de terre n'excède pas deux dollars par acre de terre.

Washington, 28 fév—Le bill concernant le chemin de fer du Sud-Pacifique du Texas porte que la construction du dit chemin commencera à Marshall, Texas, que 200 milles à l'ouest seront achevés en deux ans, et que toute la voie jusqu'à San Diego sera achevée en dix ans, à partir de l'adoption de cet acte.

Washington, 28 fév—Le département de la marine a ordonné de nouveaux tillacs et baux pour les "iron clads" à la Nlle-Orléans. De semblables instructions ont été données au sujet des navires de fer en d'autres endroits, y compris 10 en tout.

NOUVELLES DIVERSES.

Chicago, 26 fév—Les Japonais ont donné $5000 aux pauvres de cette ville.

Philadelphia, 28 fév—Edward Fenner s'est tué en tombant d'un char de ville pendant que trois coquins se colletaient avec le cocher. Les batailleurs ont été arrêtés.

Memphis, 28 fév—Frank Cuso, le confiseur très connu, a été poignardé par un nègre hier soir. La blessure est dangereuse. Le nègre a échappé.

New York, 28 fév—L'écurie du colonel Fisk, composée d'environ 30 chevaux, a été vendue à l'encan aujourd'hui. Le prix réalisé s'est élevé à près de $50,000.

La compagnie de la Malle Atlantique a été condamnée à payer $20,000 pour avoir laissé débarquer des cigares de ses navires sans paiement de droit. C'est le premier des quinze procès.

On a obtenu 10 jurés pour le procès du maire Hall.

Wm. Walsh a été arrêté aujourd'hui sur l'accusation d'avoir fait une blessure fatale à Mme Cunningham, pendant qu'il cherchait à voler dans sa maison.

Le steamer Algeria a embarqué $800,000 en espèces.

New York, 28 fév—Arrivé à destination, le steamer Rhine.

Topeka, 28 fév—La Chambre a passé un bill abolissant la peine de mort.

Columbus, 28 février—Un bill allouant $10,000 comme le maximum pour perte de vie par négligence ou faute, a passé à la Législature.

TEMPERATURE.

Probabilités.—Beau temps dans les Etats du Golfe. On ne prévoit pas de vents dangereux pour ce soir sur les côtes du Golfe ou de l'Atlantique.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 28 fév—Descendant, les steamers Robt. Mitchell, Kate Kerney, Natchez et Gov. Allen. Temps frais et clair.

Evansville, 28 fév—Temps nuageux et froid. Il neige depuis 5 heures de l'après-midi.

St-Louis, 28 fév—Arrivés, le Kellogg et barges, de la Nouvelle-Orléans.

Temps chargé et frais avec de la neige ce soir.

[illegible]

Louisville, 28 fév—Temps chargé et froid.

Cairo, 28 fév—Le John Kyle a été relevé hier à midi. Il est parti de [illegible] [illegible]

NOUVELLES DES PASSES.

[illegible]

CHANGES AMÉRICAINS.

[illegible]

[illegible]

Galveston, 28 fév.—Coton [illegible].

[illegible]

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 28 fév., un peu [illegible]. Uplands 11 1/2 à 11 5/8, Orléans 11 3/4. Ventes 12,000 balles.

(Dernier Bulletin.)

Londres, 28 février—A [illegible] les parties [illegible]

Une députation de Bombay, [illegible] à la cathédrale, [illegible], les Hindous [illegible], les Mahométans dans leurs mosquées et d'autres sectes religieuses dans les lieux consacrés à leurs cultes respectifs, pour remercier Dieu, suivant leurs rites, du rétablissement de la santé du prince de Galles.

Les [illegible] ont été bien accueillis.

Londres, 28—Le comte de Chambord est à Dordrecht, Hollande, à 10 milles au sud-est de Rotterdam.

Baltimore, 28—L'hon. Reverdy Johnson, dans un discours devant la Société de [illegible] [illegible].

Washington, 28 fév—De sérieuses plaintes [illegible] à la Havane, à l'égard des steamers américains, dont il faut rechercher les auteurs et les passagers.

New York, 28 fév—Le bureau de commerce, des importateurs et des épiciers de cette ville demandent par une pétition au Congrès, un délai de 90 jours pour le cas où le tarif sur le thé et le café serait changé.

Chicago, 28—Les Japonais sont partis hier pour Washington.

Albany, 28—La nouvelle charte préparée par le comité des 70 pour la ville de New York a passé à l'Assemblée hier, par un vote de 80 contre 20.

San Francisco, 28—Les voleurs de la diligence de Sonora, Sandy, Brown et Wm Andrews, ont été condamnés à 20 ans de pénitencier.

Paris, 27, midi—Rentes 56. 67. La Banque de France a réduit le taux de son escompte.

CHRONIQUE LOCALE.

Hôtel de ville.—La dernière séance du Conseil des administrateurs de ville n'a rien eu d'intéressant. Le Conseil s'est borné à expédier des comptes particuliers et à s'occuper du bill de consolidation, qui ne peut être sanctionné qu'une détestable mesure, [illegible] [illegible]

En conséquence, l'Association des Citoyens, réunie par le comité de 31, n'a pas mieux trouvé que l'ancienne Société des Propriétaires. La première invente une charte dont les radicaux firent leur profit, et celle-ci fait un bill de consolidation dont la Législature s'empare et fait à sa guise. Dans les deux cas le peuple a été dupe et victime.

Vols.—Hier matin, sur les 5 heures et demie, on est entré dans la maison de copie Weaver, rue Franklin, 204, et l'on a enlevé pour une quarantaine de piastres en habits ou en linge.

Plusieurs individus qui ont été arrêtés hier pour vol et quelques autres ont été renvoyés devant la Cour Criminelle.

Parmi ces individus est distingué Addison Duncan, âgé de 19 ans, et dont la vieillesse n'a pas corrigé les vices, car il a été arrêté pour avoir volé au Marché à la Viande, sur la Levée Second District. A. Duncan est en Louisiane.

Nouvelles du port.—John Taylor a été légèrement blessé par Thomas Hill qui a tiré un coup de pistolet dans la grocerie. Hill soutient que Taylor voulait voler l'argent de son tiroir, lorsque le coup est parti. Les deux hommes ont été arrêtés.

On a essayé hier soir de garrotter Thomas [illegible], coin St-Louis entre Marais et [illegible]. Il était accompagné d'un ami, et les deux se sont jetés sur ses assaillants, mais ils ne paraît pas qu'ils aient été touchés. Un homme a été arrêté immédiatement après dans le voisinage. Il dit s'appeler Charles Brown. On suppose qu'il était un des garroteurs.

John Johnson a été poignardé dans une des cellules de la station de police de la place Jackson, par un camarade de prison nommé Woods. Le coup a porté sur la jambe et la blessure n'est pas dangereuse.

Hier soir, une tentative de vol a été faite chez M. Juan Hernandez qui tient un restaurant au coin des rues Dauphine et Bienville. Un voleur croyant qu'il n'y avait personne dans la maison, entre pieds nus et sans habit, et avec précaution s'approcha du comptoir. Mais s'apercevant que quelqu'un y avait un consommateur dans un coin de la salle, il se retira et se hâta vite pour s'esquiver avec un camarade qui l'attendait à la porte.

En ce moment, M. Hernandez, qui dormait sur un banc, se réveilla au bruit causé par la fuite, saisit du coquin et le poursuivit. Il parvint à le saisir et à l'amener, lorsque le voleur se retournant brusquement, trouva M. Hernandez, qui tombe en avant, tandis que le coquin, se redressant, s'esquive avec son camarade. M. Hernandez rentra chez lui pensant que le voleur avait emporté quelque chose de son comptoir; mais heureusement, il n'avait pas eu le temps de mettre la main dessus, et rien ne manquait à la somme qui avait couru un si grand danger.

Il est probable que le consommateur dont la présence a empêché le succès de cette tentative de vol a été gracieusement traité par le maître du restaurant et qu'il a mangé de bonnes huîtres et bu du vin blanc de Joigny pour rien.

Feu.—Ce matin, vers 1 heure, le feu a pris dans une maison de la rue du Canal, près de l'encoignure Baronne. A 2 heures, il était complètement éteint. L'heure étant trop avancée pour nous permettre d'aller aux renseignements, nous ignorons le dommage que le feu a pu causer.

DRAME MYSTERIEUX.

EMPOISONNEMENT DE M. SAGE, EX-ARTISTE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nous trouvons le récit suivant dans le *Journal du Hâvre* du 9 février. M. Sage dont il s'agit, a été autrefois artiste au théâtre d'Orléans. En 1858 il est venu à la tête d'une troupe d'opérettes qui n'a donné que quelques représentations. Après avoir passé quelque temps au Mexique il était revenu à la Nouvelle-Orléans où il avait fait représenter un drame sur le Mexique, puis il s'était mis à faire du jardinage. Nous n'avons pas de renseignements sur le Philippe qui est soupçonné de l'avoir empoisonné. Voici le récit du *Journal du Hâvre*:

Notre ville a été mise en émoi, hier, par le bruit, qui s'est répandu, qu'un crime, accompagné de circonstances mystérieuses, venait de s'y commettre. Lundi, vers trois heures après midi deux individus qui étaient débarqués au Havre à vapeur *Mosellville*, venu de la Nouvelle-Orléans, se présentèrent à l'hôtel de l'Europe. L'un d'eux demanda une chambre; l'autre, qui dit être le docteur du bord, annonça qu'il ne séjournerait point, parce qu'il était obligé de repartir pour Liverpool, où il allait prendre un nouvel embarquement. Il ajouta qu'il venait seulement accompagner son ami fort malade, et qu'il recommandait à toute la sollicitude du directeur de l'établissement.

On donna donc une chambre au voyageur; mais son compagnon parut s'y installer avec lui, comme pour le soigner. Il passa même la nuit dans cette chambre et n'en descendit que vers minuit, pour se faire servir à souper. Il se fit faire du thé pour le malade et le lui servit lui-même en présence de la domestique, qui remarqua que la tasse était [illegible] assez négligemment des [illegible]. Comme Philippe s'était [illegible] du titre de docteur du bord, on le laissa faire. Le lendemain matin, toutefois, il déclara au maître de l'hôtel, que son ami était plus mal, il fallait faire venir un médecin. Un docteur [illegible] appelé, qui déclara que l'état du malade était désespéré. Averti, le prétendu docteur du bord vint dire au maître de l'hôtel, qu'il remettait les clefs de la chambre, qu'il avait une course urgente à faire en ville et qu'il le priait de veiller, attendu, disait-il, qu'il croyait que le malade avait, dans ses malles, des valeurs considérables. En même temps il lui montrait une poignée d'or américain.

Le maître de l'hôtel, mis en éveil par ces [illegible] de circonstances, [illegible] de [illegible] ces [illegible] [illegible] [illegible] malade. Il [illegible].

Le malade, cependant, arrivé; on visita les malles, lesquelles étaient vides, valeurs et effets. Mais un porte-monnaie contenant 18 fr. fut trouvé dans la poche du malade. Celui-ci était dans un état de prostration tel qu'il ne pouvait articuler une parole. On le transporta à l'hôpital, où il mourut mercredi au soir.

Cependant le prétendu docteur n'avait point reparu; toutes les recherches pour le découvrir au Havre ont été vaines; il n'est point parti par le bateau de Liverpool qui [illegible] [illegible].

De la première enquête faite, il résulte que la victime est un nommé Sage, âgé de [illegible], artiste dramatique, qui, après avoir passé plusieurs années aux Etats-Unis et y avoir [illegible]

Trente-Cinquième Anniversaire

DÉPARTEMENT DES POMPIERS.

ORDRE DE FORMATION.

Les Compagnies des Pompiers de la Nouvelle-Orléans et les pompiers invités à assister à la célébration de leur Trente-Cinquième Anniversaire, s'assembleront à 9 heures du matin, le LUNDI, 4 mars 1872, dans l'ordre suivant:

Département des Pompiers d'Alger.

Pelican Hook and Ladder Company No 4.
Brooklyn Engine Company No 1.
Washington Hook and Ladder Company No 1.

Département des Pompiers de Jefferson.

Davy Crockett Engine Company No 1.

Les susdites Compagnies constitueront la Première Division, qui se formera du côté Sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue du Camp, s'étendant à l'Ouest—sous la surveillance de l'Ingénieur-Assistant Wm. H. MANNING.

Milneburg Engine Company No 1.
Lafayette Hook and Ladder Company No 1.
Twiddy Hand Engine Company No 1, de Mobile.
Mississippi Steam Fire Company No 2.
Vigilant Steam Fire Company No 3.
American Hook and Ladder Company No 2.
Columbia Engine Company No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Company.
Mechanics' Engine Company No 6.
Eagle Steam Engine Company No 7.

Les susdites Compagnies constitueront la Deuxième Division, qui se formera du côté Sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue de Chartres, s'étendant à l'Est—sous la surveillance de l'Ingénieur-Assistant Chas. A. VOSS.

Phoenix Steam Engine Company No 8.
Hope Hook and Ladder Company No 3.
Creole Steam Engine Company No 9.
Louisiana Steam Engine Company No 10.
Irad Ferry Steam Engine Company No 12.
Perseverance Steam Engine Company No 13.
Franklin Steam Engine Company No 1, de Mobile.
Philadelphia Steam Engine Company No 14.

Les susdites Compagnies formeront la Troisième Division, qui se formera du côté Nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue de Chartres, s'étendant à l'Ouest—sous la surveillance de l'Ingénieur-Assistant F. SCHUBERT.

Jackson Steam Engine Company No 18.
Washington Steam Engine Company No 20.
Pelican Hook and Ladder Company No 4.
Orleans Engine Company No 21.
Exempt Society of Jefferson Engine Company No 22.
Jefferson Steam Engine Company No 22.
Home Hook and Ladder Company No 23.
Chalmette Engine Company No 23.
Crescent Steam Engine Company No 24.

Les susdites Compagnies formeront la Quatrième Division, qui se formera du côté Nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant sur la rue de Chartres, s'étendant à l'Est—sous la surveillance de l'Ingénieur-Assistant G. C. WILLIAMSON.

ROUTE.

La procession se formera en ligne, à 10 heures du matin, dans la position indiquée. La tête montera la rue du Camp jusqu'à la rue Julia qu'elle descendra jusqu'à la rue Carondelet, montera la rue Carondelet jusqu'à la rue St-André qu'elle montera jusqu'à la rue Prytania, montera la rue Prytania jusqu'à la rue Felicity, [illegible]

[illegible]

Le Marshal et les Pompiers des différentes Compagnies sont priés d'être sur le terrain à l'heure précise, car la procession se mettra en marche à 10 heures ponctuellement.

[illegible]

Les Aides du Grand Marshal se présenteront à 8 1/2 heures du matin, à l'Engine-House des rues Canal et Camp.

[illegible]

GEO. PANDELY, Président.

PROGRAMME.
Première Division.

I. F. MARKS	Grand Marshal.

AIDES.

JOHN McCAFFREY	Vice-Président.
C. C. FLANAGAN	Secrétaire.
A. DAPREMONT	Trésorier.
JAS. H. WINGFIELD	Ex-Ingénieur en chef.
PHILIP MCCABE	Ex-Ingénieur en chef.
ALFRED BELLANGER	Ex-Ingénieur en chef.
GEO. H. BRAUGHN	Ex-Vice-Président.
JOS. F. HORNOR.	

[illegible]

ANNONCES PARISIENNES

Publiées par M. H. GAILLARDET, [illegible]—PARIS.

VENTE PUBLIQUE A PARIS DE LA CÉLÈBRE
GALERIE DE MM. PERREIRE
TABLEAUX des Principaux Maîtres, des ÉCOLES ANCIENNES FRANÇAISE, HOLLANDAISE, FLAMANDE, ESPAGNOLE, ITALIENNE ET ALLEMANDE,
Dont la Vente aura lieu,
26, Boulevard des Italiens, 26
Les 6, 7, 8 et 9 mars 1872.
EXPOSITIONS
PARTICULIÈRE Les 3 et 4 mars 1872. | PUBLIQUE Le 5 mars 1872.

Commissaire-priseur:
Me CHARLES PILLET, 10, rue de la Grange-Batelière;
Expert:
M. FRANCIS PETIT, [illegible]
Chez lesquels se trouve le catalogue.

GANTS DE PEAU!
CHEMISERIE FRANÇAISE POUR HOMMES.
ARTICLES DE FANTAISIE.
GUEBLE & NIPPERT
127 ...... Rue du Canal 127

[illegible]

MAGASIN ST-PHILIPPE.
[illegible] Rue Royale coin St-Philippe [illegible]
Marchandises fraîches et à bon marché.

[illegible]

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.
N. CHAURANT & CO.
[illegible]
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
[illegible]
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

151 RUE DU CANAL — LIQUIDATION — LION & PINSARD
151 et 153, Rue du Canal, (A COTÉ DE HOLMES) Vente au-dessous DU PRIX Coûtant.

Association de l'Hôtel St. Louis.

Conformément à une résolution adoptée aujourd'hui par les Directeurs de cette Association, avis est donné aux actionnaires [illegible] de l'Association de l'Hôtel St. Louis [illegible]

Nlle-Orléans, 21 février 1872.
CHAS. D. DELÉRY, Secrétaire.

Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.

[illegible]

A. SAULET, Secrétaire.

HEBERT & Cie.,
[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]
(Coin Bienville.)
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Papeterie, Articles de Bureaux,
UN IMMENSE ASSORTIMENT DE
Papiers peints en tous genres,
A PRIX RÉDUITS.

[illegible]

Reçu par le steamer SAXONIA, un envoi considérable de Romans, par A. DUMAS, E. SUE, E. CAPENDU, A. KARR, EMILE SOUVESTRE, H. MURGER, A. de BREHAT, Gve. AYMARD, PAUL de KOCK, etc., etc.

Aussi une collection [illegible] LOUIS VEUILLOT, [illegible]

LE MAGASIN PITTORESQUE 1871, 1 vol. LE MUSÉE DES FAMILLES, 1871.

Collection de la BIBLIOTHEQUE DES MERVEILLES en volumes reliés ou brochés.

HENRY DE KOCK, Histoire des [illegible] Célèbres.

Un complet assortiment de LIVRES CLASSIQUES, Articles et Modèles pour le Dessin.

St-CYR FOURCADE,
PHARMACIEN,
COIN CANAL ET RAMPART.

Reçoit constamment par chaque steamer d'Europe, tous les Médicaments Patentés français connus jusqu'à ce jour,

PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES, EAUX MINÉRALES, CHOIX DE PARFUMERIE [illegible]

[illegible]

Vente des Revenus des Marchés.
DÉPARTEMENT DU COMMERCE.
HOTEL-DE-VILLE, Nlle-Orléans, 24 février 1872.

Il sera vendu à l'enchère publique, au comptant, JEUDI, 29 du courant, à midi, à l'Hôtel-de-Ville, les revenus des marchés publics pour le mois de mars 1872.

[illegible]

F. C. REMICK, Administrateur du Commerce.

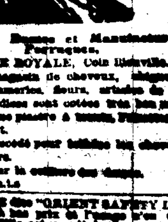

G. MONIÉ,

Coiffeur de Dames et Manufacturier de Perruques,
84 RUE ROYALE, Coin Bienville.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,
[illegible]

NORMAN & REISS

[illegible]

Sirops de Fruits
FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, CITRON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 151 et 153 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

ENCAN POUR DAMES.
Bon Marché! Bon Marché!

[illegible]

L. STERNOD, Coin Bourbon et Ursulines.

D. H. HOLMES
GRAND DÉBALLAGE
— de —
Articles de Printemps.

Nous offrons, [illegible]

[illegible]

D. H. Holmes,
115 ...... RUE DU CANAL 115
— ET —
14 ...... RUE BOURBON 15

SEULE AGENCE DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE Martini Sola & Co.

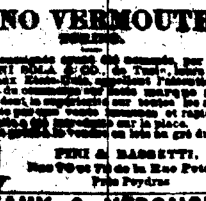

VINO VERMOUTH

[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c.,
— ET —
FABRICANTS DE SIROPS.

Avis aux Propriétaires.

[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17 ...... CHARTRES 17
A. BROUSSEAU & CO.

Importateurs et marchands, en gros et en détail, de Tapis anglais et américains, [illegible]

A. BROUSSEAU & CO.

NOTRE NOUVELLE MACHINE A COUDRE — DE — WHEELER & WILSON.

[illegible]

BERSAGLIERI ITALIANI.

L'ESERCIZIO pel Maneggio delle Armi [illegible]

MONTRES,
UN CHOIX DE TOUTES LES VARIÉTÉS — AU — PRIX DE L'OR, POUR DE LA MONNAIE COURANTE,
A vendre par A. B. GRISWOLD & CO., Coin Canal et Royale.

Grocerie à vendre.

[illegible]

Avis.

[illegible]

Femme de chambre.

On demande une femme de chambre [illegible]

Cigarettes CABANAS et FIGARO.

[illegible]

COMPAGNIE DE
Brasserie de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 3 février 1872.

Les livres de souscription sont maintenant ouverts chez MM.
Siegfried Droste, coin Commune et Claiborne.
Theo. Scherr, 41 rue Dumaine.
John H. Wilberding, 255 rue Royale.
M. Weber, coin Prieur et Bienville.
P. T. Thermeschen, 77 rue de Chartres.
J. J. Weckerling, 31 rue Douane.
Jacob Netheyed, coin Gravier et Tonti.
Johann Vagts, coin Louisa et Bons Enfants.
Wm. Fremaugger, 261 rue Tonti.

MIRAMON,
Marchand de toute espèce de Meubles
Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.

[illegible]

REDMOND B. MANNION,
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.
A vendre.

[illegible]

A Vendre.

[illegible]

Charbon. Charbon.

[illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

[illegible]

CAFÉ, POSTE AUX HUITRES

[illegible]

Eugène Dunand

[illegible]

WHISKY! WHISKY!!

500 barils des célèbres marques de ROSEDALE, OHIO BELLE & WHITE WHEAT.

[illegible]

Dépôt de Fusils
D'ARTICLES DE PECHE.
F. CHARLEVILLE.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK.—Nouvelle-Orléans, 26 février 1872.

[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

[illegible]

172 ... Rue du Canal ... 172

Un lot de linge importé, [illegible]

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville,

[illegible]

FERBLANTERIE,

[illegible]

Water Works

[illegible]

Avis.

[illegible]

GALERIE DE PHOTOGRAPHIE DE
ANDERSON,
[illegible] Rue du Canal [illegible]

[illegible]

J. E. MERILH & Co.
[illegible]

[illegible]